



► Résumé

Le réseau mondial d'entreprises de l'Organisation internationale du Travail (OIT) sur le travail forcé (RMETF) rassemble l'OIT et des entreprises du monde entier, de toutes tailles et de tous secteurs, et leurs réseaux, en vue d'éradiquer le travail forcé.

Opérant dans tous les secteurs d'activité et sous toutes les latitudes, le RMETF de l'OIT s'emploie à mobiliser jusqu'aux plus petites entreprises, à développer des outils et des ressources exploitables et à concevoir des solutions locales qui contribuent à définir des cadres nationaux en vue de changements durables.

L'enjeu

On estime que 25 millions de personnes sont victimes du travail forcé dans le monde. Parmi elles, 16 millions sont des filles et des femmes et 4,3 millions sont des enfants.

Le travail forcé est présent dans toutes les régions du monde. Les travailleurs migrants, dont le nombre avoisine les 150 millions à l'échelle mondiale selon l'OIT, figurent parmi les personnes les plus exposées à devenir victimes du travail forcé.

Les entreprises sont déterminées à éradiquer le travail forcé comme le démontre la multitude d'initiatives qu'elles prennent. Mais la tâche est immense et de nouvelles formes de collaboration doivent voir le jour pour s'attaquer aux causes profondes du travail forcé.

La cible 8.7 des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, adoptés par les Etats membres de l'ONU, a pour but d'éradiquer le travail forcé d'ici à 2030. Pour jouer un rôle dans la concrétisation de cette vision, les entreprises et les autres acteurs ont besoin d'une approche collective et inclusive, au niveau mondial et à l'échelon national, qui garantisse des effets durables.

Un réseau mondial d'entreprises

Le RMETF de l'OIT est un réseau mondial d'entreprises coordonné par l'OIT. Cette institution onusienne réunit gouvernements, employeurs et travailleurs en vue de fixer les normes internationales du travail, d'élaborer des politiques et de concevoir des programmes qui promeuvent le travail décent. Le réseau s'est ouvert aux adhésions en 2018.



ALLIANCE

Le RMETF de l'OIT transcende les secteurs d'activité et les régions géographiques pour défendre la cause de l'élimination du travail forcé. Le réseau s'harmonise avec d'autres initiatives internationales pertinentes et y contribue, en particulier l'Alliance 8.7, le partenariat mondial qui s'efforce d'atteindre la cible 8.7 des ODD et d'éradiquer le travail forcé sous toutes ses formes d'ici à 2030.

Principaux domaines d'action prioritaires



Connecter

Briser les cloisonnements en mettant en relation les acteurs économiques par-delà les secteurs et les régions géographiques afin d'éradiquer le travail forcé.



Rassembler

Encourager les entreprises à s'engager auprès des autres acteurs concernés, notamment les pouvoirs publics, afin de trouver des solutions durables aux facteurs structurels du travail forcé.



Innover

Créer des espaces où les membres peuvent identifier les lacunes, élaborer de nouvelles façons de lutter contre le travail forcé et imaginer des méthodes pour déployer les solutions à plus grande échelle.



Soutenir

Diffuser des données, des informations et des ressources orientées vers l'action, faciles à utiliser, afin d'aider les entreprises affiliées à prendre les mesures nécessaires pour lutter contre le travail forcé.

► NOS MEMBRES

Les membres du RMETF de l'OIT sont des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs, des organisations d'employeurs et d'entreprises, des groupements professionnels et des associations sectorielles. D'autres initiatives, mises sur pied par des entreprises et dont les mandats et l'expertise sont complémentaires, sont invitées à nous rejoindre en tant que partenaires.

Quand ils adhèrent au RMETF de l'OIT, les membres sont invités à :

- Eradiquer. Prendre des mesures concrètes afin d'éradiquer le travail forcé sous toutes ses formes dans leurs organisations, leurs chaînes d'approvisionnement, leurs organisations membres, leurs secteurs d'activité et au-delà.
- Promouvoir une réponse globale et coordonnée au travail forcé, y compris dans les relations avec les pouvoirs publics.
- Respecter les principes de solidarité et de collaboration avec les autres parties prenantes pour mettre fin au travail forcé.

Pour nous rejoindre, et pour obtenir davantage d'informations

fl-businessnetwork@ilo.org ou consultez flbusiness.network